

## MUTUALIA AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES AVEC SON OFFRE VIVACTIV'SANTÉ !

### CONTACT PRESSE

**David DIANE**

Chargé de mission Communication

Tél. 01 41 63 77 82

diane.david@mutualia.fr

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016 arrive à grands pas et, avec lui, la généralisation de la complémentaire santé (ANI). Évolution majeure de la protection sociale s'il en est, cette date annonce pour les entreprises l'entrée en vigueur de leur nouvelle obligation en proposant à tous leurs salariés un contrat santé. C'est pourquoi, au delà d'une offre santé conforme à la nouvelle réglementation, Mutualia leur propose une solution « clés en main ». Claire, simple et modulaire... avec Vivactiv'santé l'ANI est en réalité un jeu d'enfants !

### BIEN PLUS QU'UNE SIMPLE RÉPONSE À L'ANI.

Les délais sont courts et les enjeux de taille ! Quel produit ? Comment le mettre en place ? Quelle prise en charge ? Quelle fiscalité ?... Autant de questions auxquelles les dirigeants sont confrontés et qui ne trouvent pas toujours de réponse. Vivactiv'Santé c'est avant tout l'expertise des conseillers entreprise Mutualia pour transformer l'obligation en opportunité et ainsi réunir principes économiques et responsabilité sociale.

#### Comment Faire ?

Tout d'abord avec une démarche d'accompagnement global alliant analyse, écoute et conseil pour offrir au dirigeant la souplesse et la réactivité qu'il recherche. C'est également avec des solutions santé modulaires qui s'adaptent à l'entreprise quelles que soient sa taille, ses spécificités métiers ou encore sa localisation. Et enfin, parce que Vivactiv'Santé est certes un produit santé mais qui s'accompagne d'un bouquet de services pour piloter sa gestion en toute tranquillité.

### VIVACTIV'SANTÉ, UN PRODUIT SIMPLE POUR Y VOIR PLUS CLAIR !

Contrat responsable... Loi de sécurisation de l'emploi... minima, maxima...

#### **les dirigeants sont-ils certains de souscrire l'offre répondant à toutes les contraintes réglementaires ?**

Accompagner les entreprises c'est rendre ces exigences légales compréhensibles et leur permettre une décision simple et facile. Certifiée ANI et Contrat responsable, l'offre Mutualia garantit aux entreprises le bénéfice des exonérations fiscales et sociales prévues par la loi.

#### **Vivactiv'santé, c'est le libre choix de la garantie pour les dirigeants comme pour les salariés !**

Pour l'entreprise, Mutualia propose des formules allant du simple « panier de soins », correspondant à la garantie minimum à mettre en place, à des formules qui couvrent de façon optimale les besoins des collaborateurs. Pour le salarié, un choix d'options est proposé pour compléter l'offre souscrite par l'entreprise selon ses propres dépenses de santé. Le dirigeant peut ainsi faire un choix raisonné entre sa politique sociale, son budget et ses obligations. Quant au salarié, il a l'assurance d'être couvert comme il le souhaite.

Bien plus qu'une réponse à la réglementation, avec Vivactiv'santé, Mutualia propose aux dirigeants la liberté d'une offre adaptée à leur entreprise et la relation sur mesure avec un conseiller dédié... **tous les services d'un véritable partenaire santé !**

**Rendez-vous en ligne pour découvrir Vivactiv'Santé !**

### À PROPOS DE MUTUALIA

Créée dans le monde agricole il y a 20 ans en partenariat avec la MSA, Mutualia conserve un ancrage fort dans la ruralité en couvrant près d'un demi-million de bénéficiaires.

À but non lucratif, Mutualia inscrit son action sur la base de valeurs fortes qu'elle s'attache à faire vivre au quotidien. Mutualia propose des solutions santé et prévoyance spécifiques et adaptées pour les particuliers, les entreprises, les travailleurs indépendants et les agriculteurs.

Parce que nous n'avons pas tous la même santé, Mutualia est à l'écoute de ses adhérents et leur propose des garanties modulables pour répondre au plus juste à leurs besoins de santé.

Union Nationale Mutualia - Union de mutuelles régie par le Livre II du Code de la Mutualité - SIREN n° : 434 887 386.